

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

MARDI 24 MAI 2022 à 18 HEURES
120 ROUTE D'UZES PROLONGEE
30500 SAINT-AMBROIX

L'ordre du jour est le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- Convention d'application de la Charte du Parc National des Cévennes pour la période 2022-2028
- Convention de prestation de service avec le SIG commun d'Alès Agglomération
- Etat récapitulatif 2021 indemnités des élus
- Appel du Fonds Unique Logement de l'Ardèche
- Petites Villes de Demain : complément d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'ORT - étude pré-opérationnelle Habitat - études complémentaires commerces et mobilités: demandes de subventions

RESSOURCES HUMAINES

- Adhésion à la mission de médiation du CDG 30
- Débat sur la protection sociale complémentaire
- Création d'emplois saisonniers
- Comité Social Territorial

FINANCES

- Emprunt 2022 : proposition de l'Agence France Locale
- Décisions modificatives des budgets (ZAE- budget principal)
- Subvention HANDISTIVAL
- Subvention pour la Journée des Plantes Aromatiques et Médicinales
- Subvention course pédestre de Rochegude

TOURISME

- Tarifs de la taxe de séjour

Informations diverses

- **Action sociale** : proposition de mise en place d'ateliers sur l'échange de pratique des CCAS

DECISION :

Décision N°02-2022 : avenant au marché de travaux DFCI K2 et K6 à Barjac

Dispositions dérogatoires pendant la crise sanitaire

Loi Vigilance Sanitaire promulguée le 10 novembre 2021

La quorum est fixé au tiers de l'effectif, apprécié sur les seuls présents.
Les membres du conseil communautaire peuvent disposer de deux pouvoirs.

Il vous est demandé de confirmer votre présence afin de faire le décompte prévisionnel du quorum, et de préciser les pouvoirs donnés.

Comptant sur votre participation,

En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame BASTIDE Bérengère, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.
Olivier MARTIN



Pièces Jointes :

Note de synthèse

Annexe :

-état récapitulatif des indemnités 2021 des élus communautaires

Rappel des préconisations : port du masque et respect des gestes barrières